

## **Demande de permis d'urbanisation « rue des Roches » à EREZEE (Fisenne)**

### **Brève description du projet**

---

<u>Projet</u> :	Urbanisation d'une parcelle de 2,97 hectares, reprise dans un bien communal de 63,25 hectares, en vue d'implanter une vingtaine de logements
<u>Localisation</u> :	rue des Roches
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat à caractère rural, zone forestière et zone agricole
<u>Demandeur</u> :	Commune d'Erezée
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	AUPA

### **Contexte de l'avis**

---

<u>Date de réception du dossier</u> :	26 avril 2017
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I <sup>er</sup> du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 <sup>er</sup> , § 1 <sup>er</sup> , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

## 1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

**La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.**

La CRAT relève que le projet consiste à urbaniser des terrains proches du centre du village et de l'école communale et situés en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur. Cette urbanisation participe à la continuité du village et au respect de ses caractéristiques en préservant notamment des ouvertures paysagères, en structurant l'espace-rue, en intégrant les habitations dans le relief et en respectant les caractéristiques urbanistiques et architecturales traditionnelles.

Elle relève également que le projet a intégré la plupart des recommandations émises dans l'étude d'incidences.


La CRAT attire toutefois l'attention sur la nécessité de tendre vers une harmonisation, par bloc d'habitations, des matériaux de parement des bâtiments et des cours ouvertes, et ce afin de préserver la qualité architecturale et urbanistique du village.

## 2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

**La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.**

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de manière approfondie les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président